

Ms. Princesse  
Elizabeth  
le 8. Avril  
1646.

Copie.

Madame;

Je n'ay ose' presumer d'imposer un  
V. A. de mes lettres, jusques a' ce que j'ay  
veu passer le peu de devoir que j'ay rendu  
a' vos vres satisfaites de celey de S. A.  
envers la Cour de Hollande. Il s'y a  
doy' voulu a' la fin, et de des l'es,  
quois ne fais' point de doute que ce  
succes ne s'y' estuine. J'envoye nostre  
lettre a' Monsieur Maurice, et supplie  
mi- E. V. V. A. d'avoir agreable que  
ce mot d'adieu luy en vicane de  
celuy qui ne scauroit vous demander une  
grace qu'il tint plus precieuse que  
celle de l'honneur d. Vre v. p. p.

*[Faint, illegible handwriting]*